

Réaction de Paul-Henri Spaak à la conférence de presse de De Gaulle (RTL, 15 janvier 1963)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

Spaak sur conf. de presse de De Gaulle. Partis sur MC [positions des Six + propos de P-H. Spaak]- RTL [Prod.], 15.01.1963. RTL, Paris. - SON (00:06:34, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL:

http://www.cvce.eu/obj/reaction_de_paul_henri_spaak_a_la_conference_de_presse_de_de_gaulle_rtl_15_janvier_1963-fr-b5076a92-14d7-41f8-ba24-a86206b3141e.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Réaction de Paul-Henri Spaak à la conférence de presse de De Gaulle (RTL, 15 janvier 1963)

[Journaliste] Mais en ce qui concerne le second « non » du général de Gaulle, là les réponses sont nombreuses et variées. Il y a d'abord la réponse de la Grande-Bretagne. Réponse brève et laconique, celle de monsieur Heath qui a dit ou plutôt lâché au vol cet après-midi à Bruxelles cette petite phrase : « Nous avons l'intention de poursuivre les négociations. » Et puis, il y a aussi les réactions des différents partenaires de la France dans le Marché commun. D'abord celle de monsieur Spaak, pour la Belgique :

[Paul-Henri Spaak] Tout compte fait, il vaut mieux dire les choses franchement et clairement. À nous Belges, il nous est difficile d'admettre que l'Angleterre ne soit pas partie intégrante de l'Europe.

[Journaliste] Il y a aussi la réponse allemande, formulée également à Bruxelles : « Nous n'avons pas changé d'avis, l'Allemagne pense qu'il est nécessaire d'accepter l'Angleterre dans le Marché commun. » Réponse hollandaise encore : « Les propos du général de Gaulle n'engagent que la France. » Et enfin, réponse italienne : « Nous restons favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. » Voilà l'essentiel du dossier européen qui sera, bien entendu, à la première page de notre journal. Voici maintenant, plus en détail, ce qu'a bien voulu nous confier monsieur Paul-Henri Spaak.

[Paul-Henri Spaak] Les déclarations qui ont été faites hier par le président de la République française, au moment même où la conférence de Bruxelles recommençait, et recommençait sous la présidence belge, nous causent évidemment quelque embarras. Nous n'avons pas, ici à Bruxelles, le sentiment qu'il y a tellement de difficultés à intégrer politiquement et économiquement la Grande-Bretagne dans la Communauté. À nous Belges, il nous est difficile d'admettre que l'Angleterre ne soit pas partie intégrante de l'Europe. Et quand on se rappelle la Deuxième Guerre mondiale, le rôle que la Grande-Bretagne a joué à ce moment-là, il faut bien convenir que si aujourd'hui nous pouvons parler de construction européenne, c'est tout de même en grande partie à la Grande-Bretagne et à son attitude en 1940 et en 1941 quand elle était seule, ou presque, que nous le devons. Économiquement, il ne nous semble pas non plus qu'il y ait, entre la Grande-Bretagne d'aujourd'hui et les pays qui constituent la Communauté, de si grandes différences économiques. Et moi, je ne pense pas que les problèmes que la Grande-Bretagne nous pose aujourd'hui sont plus difficiles à résoudre que ceux qui nous étaient, par exemple, posés par la France en 1956. Le président de la République française a fort bien dit qu'il avait fallu aussi pour la France en 1958 résoudre toute une série de problèmes monétaires et financiers pour permettre au Marché commun de fonctionner. C'est parfaitement exact, mais c'était là des difficultés que nous avons réussies à surmonter. Et les problèmes que pose l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté peuvent aussi être surmontés aujourd'hui. Il nous semble aussi, ici à Bruxelles, qu'il ne faut pas exagérer les conditions que l'on met à l'entrée de la Grande-Bretagne. Et parmi les difficultés qui ont été signalées hier à Paris un certain nombre sont d'ores et déjà surmontées. Il n'y a plus, je pense, que des points de détails à régler à cet égard. En ce qui concerne les relations de la Grande-Bretagne et du Commonwealth, là aussi les négociations ont abouti à toute une série d'accords positifs et je ne vois pas pourquoi nous devrions demander à la Grande-Bretagne de renoncer plus à ses relations avec le Commonwealth que nous n'avons demandé aux autres pays de la Communauté, ou à certains autres pays de la Communauté, de renoncer à des liens particuliers qu'ils avaient, par exemple, avec des pays africains. Il est clair que nous nous heurtons pour le moment, en ce qui concerne l'agriculture, à des problèmes qui sont difficiles, mais de nouveau j'affirme qu'ils ne me paraissent pas insurmontables. Ce qui est important, ce qui est, à mes yeux, absolument essentiel, c'est que, à la fin de la période transitoire, c'est-à-dire en 1969, à la fin de 1969, la Grande-Bretagne, par les mesures qu'elle aura prises, soit en mesure d'ajuster son système agricole à celui de la Communauté. Mais si cette décision de principe est prise, alors il est du devoir et il est sage pour la Communauté d'envisager des mesures transitoires, raisonnables, et d'accepter en cette matière certains compromis. C'est le but des négociations dans lesquelles nous sommes engagés et rien ne permet de croire qu'elles ne peuvent pas aboutir. Dès lors, ma conclusion est que nous devons naturellement continuer les pourparlers qui sont engagés. Que nous devons les continuer avec bonne volonté et, en ce qui concerne dans tous les cas le gouvernement belge, son désir et son désir formel, c'est d'aboutir à une réussite. Nous ne pourrions pas marquer notre accord sur une politique d'intransigeance qui amènerait les négociations à un insuccès. C'est une grosse responsabilité que, dans tous les cas, le gouvernement belge refusera d'assumer. Un tel échec qui serait dû à un tel esprit, je le crains, amènerait des complications internationales qu'il faut

absolument éviter, car nous sommes tout de même les alliés de la Grande-Bretagne dans d'autres domaines et dans d'autres domaines essentiels.